

An aerial photograph of Paris, France, showing a dense urban landscape. In the foreground, a large exhibition complex is visible, featuring several large, modern buildings with flat roofs and a prominent white, dome-shaped structure. A major highway, the A104, runs diagonally through the scene. The background shows the vast expanse of the Parisian city, with numerous residential and commercial buildings stretching towards the horizon under a clear blue sky.

Parc des expositions de la Porte de Versailles

Dossier de présentation du site

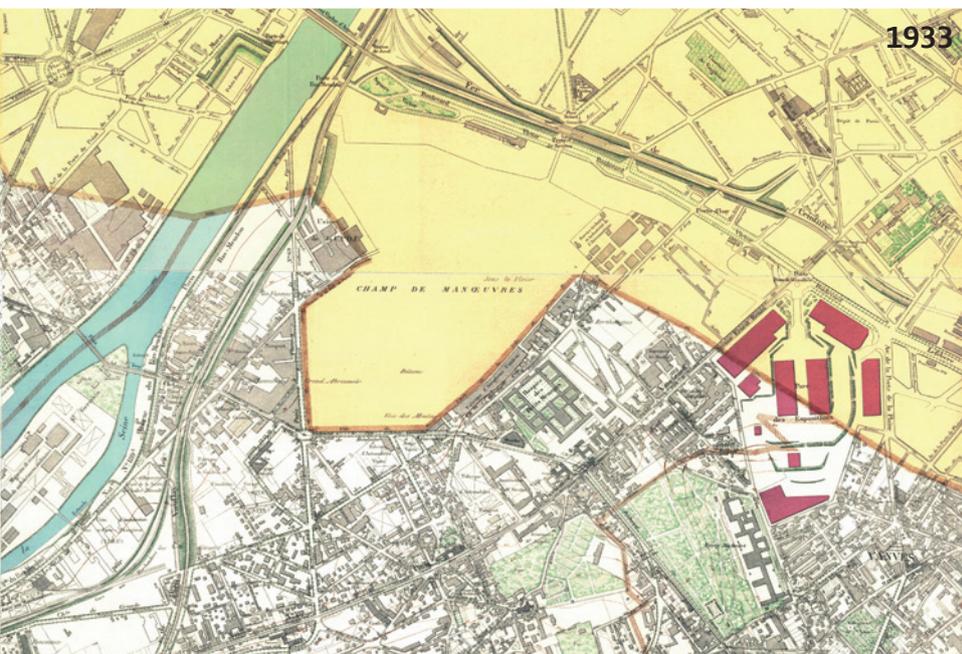
MAI 2012

© ph. guignard@air-images.net

MAIRIE DE PARIS



apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME



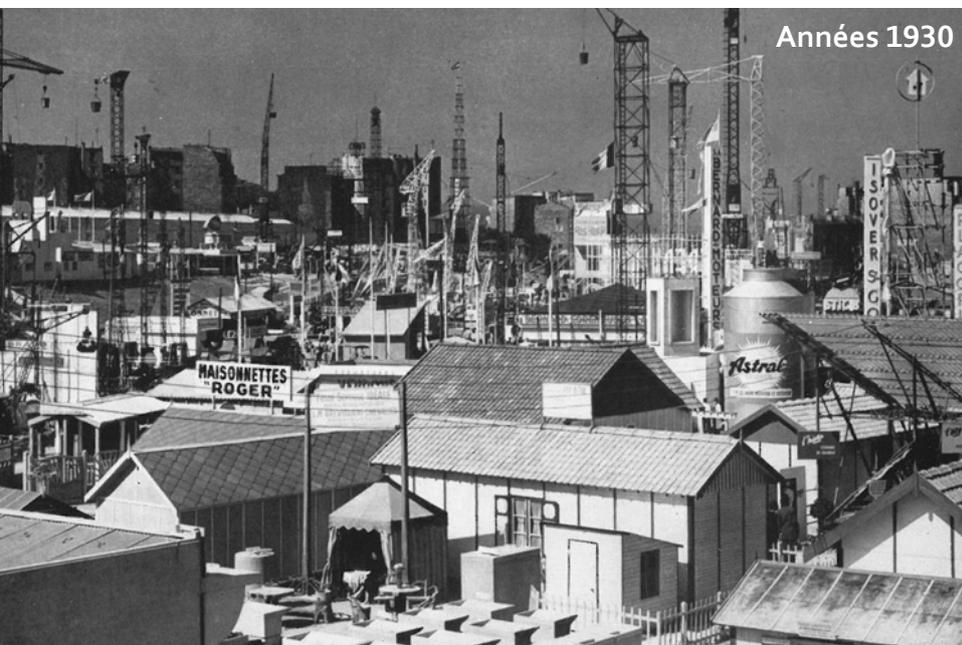
1933

Plan in Atlas du département de la Seine, 1933

Le Parc des expositions de la porte de Versailles, 90 ans d'histoire

Situé le long du boulevard des maréchaux qui entoure Paris depuis 1840, à l'emplacement de l'une des portes les plus célèbres de Paris, sur le tracé de la rue de Vaugirard, voie très ancienne qui menait au XVII^e siècle au Palais du Luxembourg, le Parc des expositions de la porte de Versailles est un des équipements les plus emblématiques de Paris.

Les premières constructions datent de 1923. Conçu pour accueillir la foire de Paris qui se tenait jusque là sur le champ de Mars au pied de la Tour Eiffel, son terrain occupe alors 35 hectares à la limite des communes de Paris, d'Issy-les-Moulineaux et de Vanves.



Années 1930

Les premières foires de Paris in « le Parc des expositions » Société immobilière des foires, expositions et fêtes de la ville de Paris et de région parisienne

En 1928 la grande parcelle ouest située de l'autre côté de la rue Ernest Renan est ajoutée, elle sera reliée au parc existant par un souterrain.

En 1937, une entrée monumentale est construite, face à la station de métro « Porte de Versailles ». Elle donne une identité forte au Parc et sera son emblème jusqu'à nos jours.

Après la Seconde Guerre mondiale, les années 1950 voient l'apparition de nouveaux salons et la construction d'un nouveau hall monumental, d'une grandeur exceptionnelle, le hall 1, avec une partie centrale de 26 m de haut, 144 m de long et 70 mètres de large sans point porteur.

En 1970, le hall 7 de 72 000 m² est ouvert, augmentant de 50 % la superficie du parc. Conçu par Gravereaux et Thin, deux architectes reconnus pour leur appartenance au mouvement moderne, ce hall d'une architecture de grande qualité, situé à côté du viaduc du boulevard périphérique et dans l'axe de la grande composition en patte d'oie devient la pièce maîtresse du Parc.



1958

Hall1 in Architecture d'aujourd'hui, janvier 1958

De 1996 à 2006, la transformation du Parc se poursuit et les halls 4 et 5 sont reconstruits.

Aujourd'hui et demain ?

Le Parc des expositions de la Porte de Versailles est le premier en Europe par le nombre de manifestations, et le 8ème en superficie. Il reçoit 7 millions de visiteurs par an, notamment dans le cadre de salons ouverts au grand public.

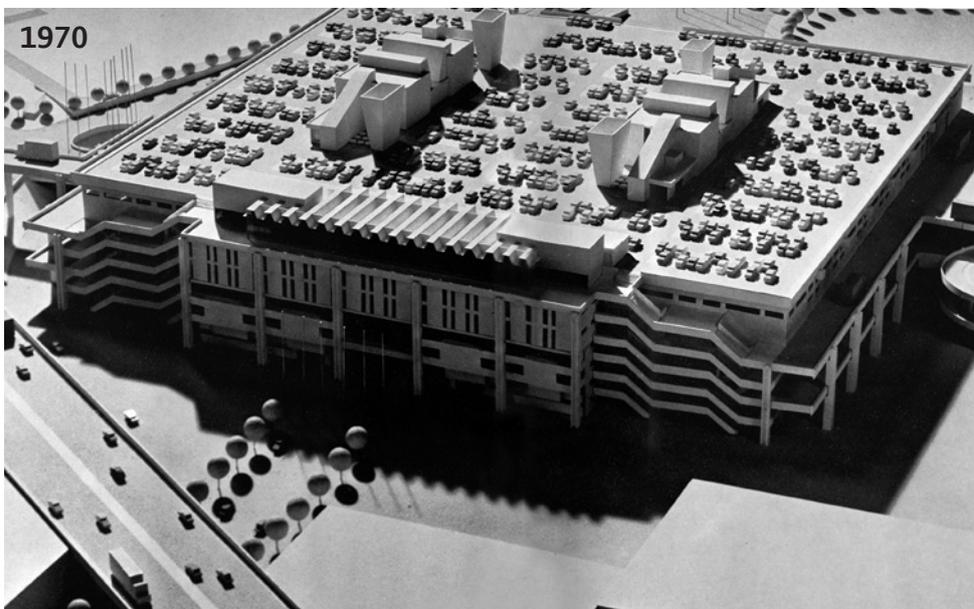
En septembre 2008, la mairie de Paris a annoncé un projet de création d'un immeuble de bureaux de grande hauteur (180 m) dénommé « Triangle » sur une partie du site du Parc des expositions, le long de la rue Ernest Renan.

Aujourd'hui, le simple maintien en l'état des pavillons d'exposition, dans un site au cœur de la ville, ne suffit pas. À l'avenir, le Parc des expositions doit contribuer pleinement à la transformation urbaine et la requalification architecturale ambitieuse engagée dans le quartier de la Porte de Versailles, qui crée aussi de nouveaux liens entre Paris et les communes de Vanves et d'Issy-les-Moulineaux.

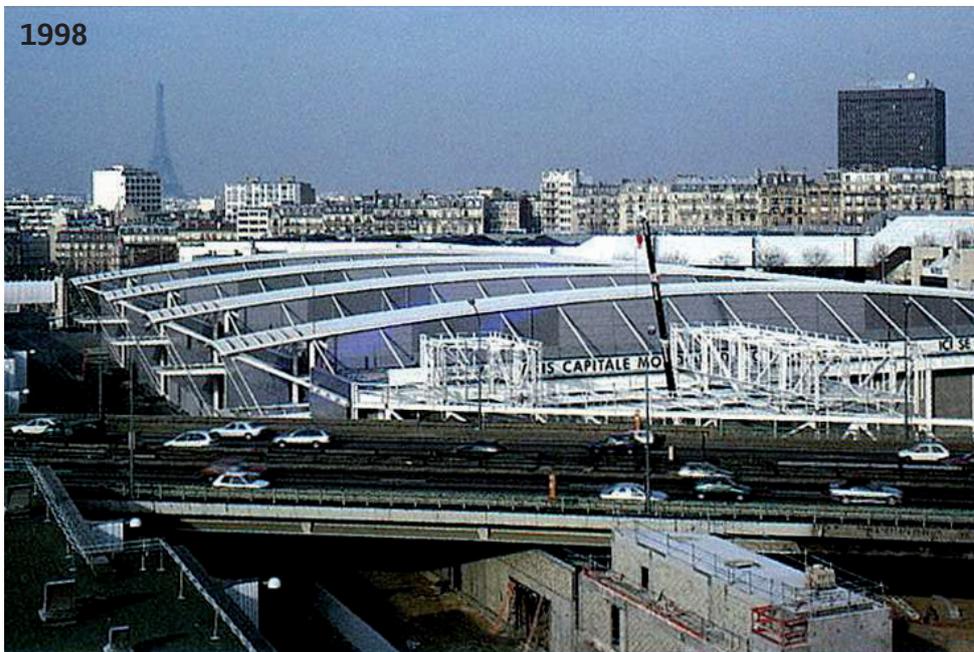
Un équipement tel que le Parc des expositions de la Porte de Versailles doit être emblématique de l'engagement de Paris dans la réalisation d'une ville durable, par son bilan énergétique et la maîtrise de son impact environnemental. Or le site a été bâti avant l'adoption du Plan climat et du plan biodiversité par le Conseil de Paris. Limiter les nuisances, disposer de bâtiments économes en énergie, disposer de réseaux de chaleur et de climatisation performants, mieux gérer l'eau et les déchets... sont désormais souhaitables.

Pour cela il est nécessaire d'engager une mise à niveau architecturale et urbaine qui s'accompagne d'une évolution de ses fonctionnalités. Sa localisation le dispose à accueillir des manifestations à plus forte valeur ajoutée, congrès, conventions, manifestations combinant expositions, conférences et événementiel... qui répondent à l'évolution de la demande.

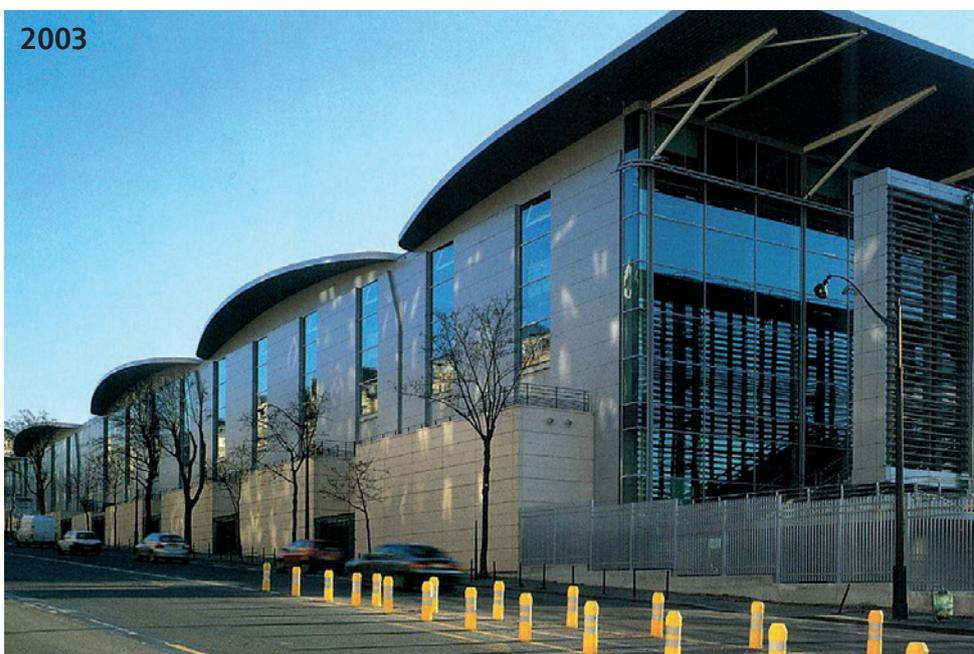
Au delà, ce vaste site pourrait contribuer de manière positive à une ville durable, produire de l'énergie renouvelable, renforcer la présence de la nature dans la ville et contribuer aux continuités écologiques et à la biodiversité.



Hall 7 in Dossier de présentation « Grand hall, société d'exploitation du Parc des expositions de la Ville de Paris Porte de Versailles » Septembre 1968, projet de Raymond R. Gravereaux, architecte en chef bpcn et Gilles Thin, architecte dplg



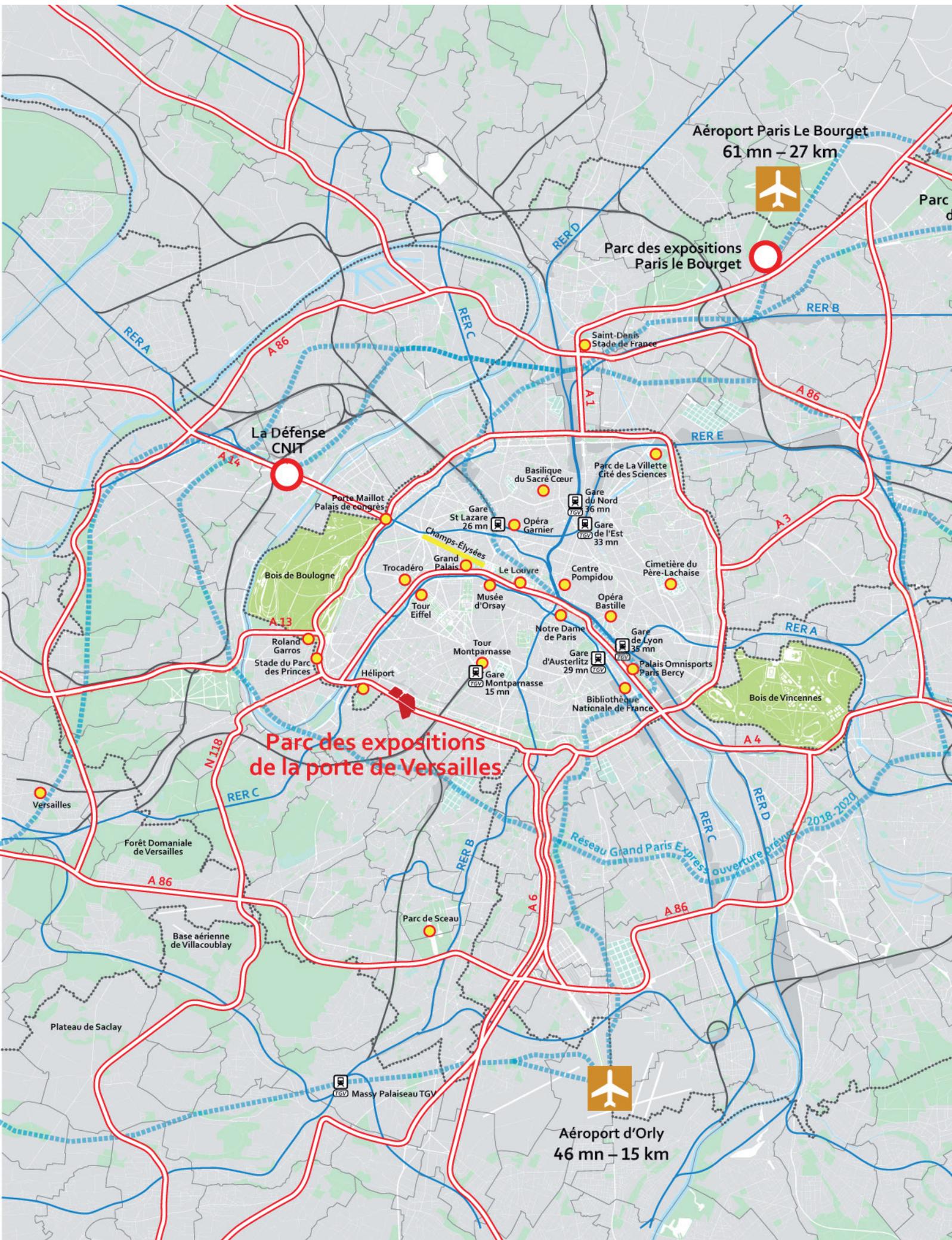
Hall 4



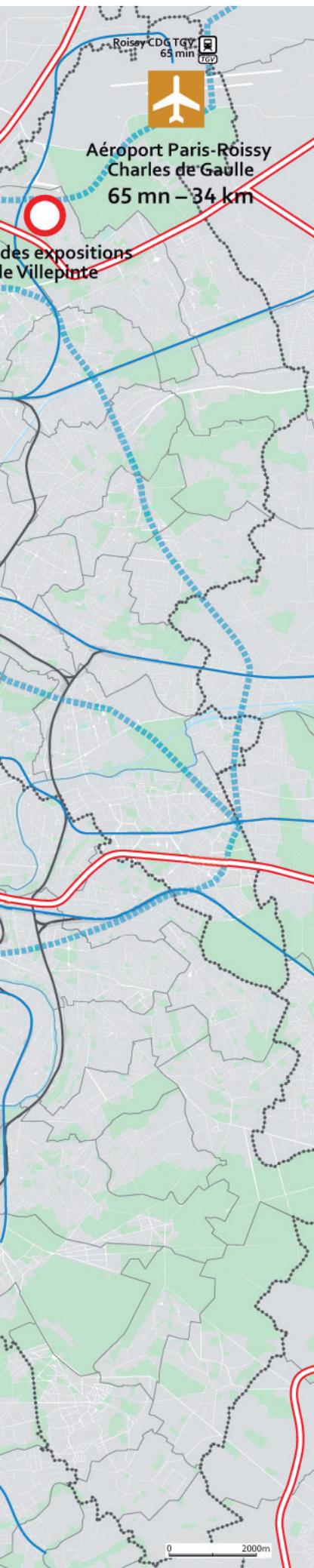
Hall 5 in Dossier de présentation Hall 4 et 5, Valode et Pistre, architectes

Un Parc des expositions dans un site exceptionnel, au cœur de Paris





Parc des expositions de la porte de Versailles



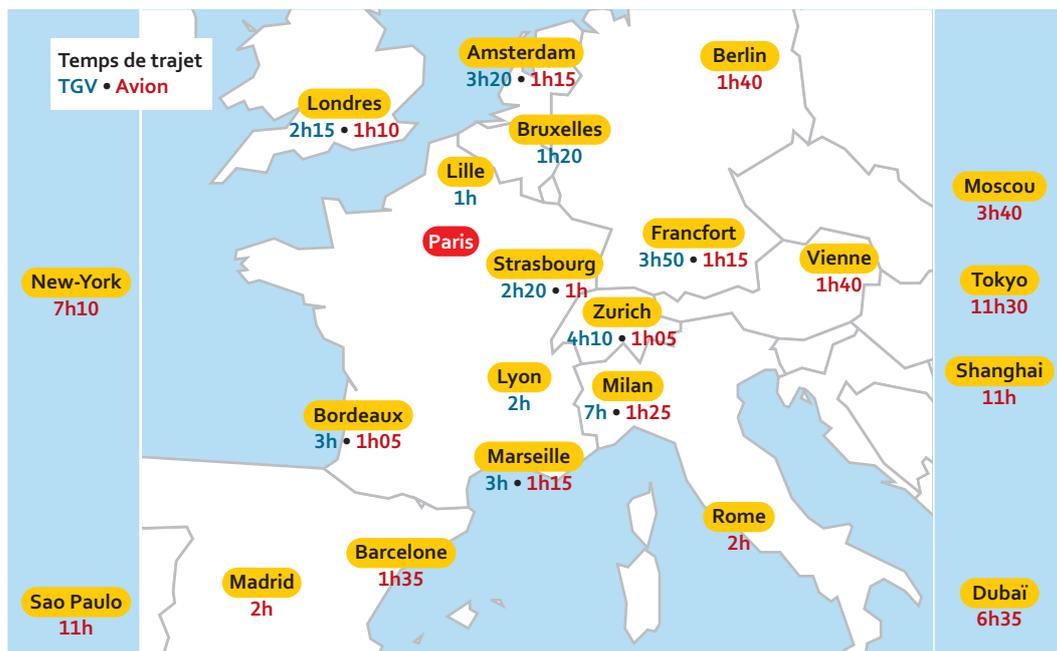
Le site du Parc des expositions est peu habituel pour ce type d'équipements, le plus souvent installé loin des centres urbains. Ici il est un des grands équipements parisiens, inséré dans la ville dense, il bénéficie d'une attractivité exceptionnelle.

Situé au sud Ouest de Paris, à quelques centaines de mètres de la Seine et du Parc André Citroën qui ouvre sur les berges du fleuve, dans le 15^e arrondissement de Paris, le Parc des expositions de la porte de Versailles, est inscrit dans le grand paysage métropolitain en raison du prestige des salons et expositions qu'il accueille mais aussi par sa situa-

tion géographique au cœur de Paris. Il est proche du pôle Média qui accueille toutes les chaînes de télévision nationales et des sièges de grandes institutions régaliennes...

Accessible par l'un des plus grands boulevards parisiens, le « boulevard des maréchaux » qui relie entre elles toutes les portes de Paris desservi par tous les réseaux de transports en commun, sa situation est exceptionnelle.

Enfin, le boulevard périphérique de Paris l'enjambe et le connecte directement au réseau autoroutier métropolitain.





Tissu urbain et végétation, secteur sud ouest

Types de bâtiments

- Grands bâtiments singuliers, halles, entrepôts
- Grands bâtiments d'une hauteur de plus de 37 m
- Grands bâtiments d'une hauteur de 20 à 37 m
- Petits bâtiments d'une hauteur de 10 à 37 m
- Petits bâtiments d'une hauteur de moins de 10 m
- Pavillons

Hauteurs de la végétation

- Moins de 1 m
- De 1 à 5 m
- De 5 à 10 m
- Plus de 10 m

Source : Apur
MNT, MNE - 2008 - © InterAtlas

Le Parc des expositions (36 ha), est imbriqué dans le tissu urbain dense de Paris et des communes d'Issy-les-Moulineaux et de Vanves.

Au nord du site, la façade du boulevard Lefèbvre ainsi que le quartier alentour, bâti à la fin de la période haussmanienne et dans le premier quart du XX^e siècle, sont constitués d'immeubles de six à dix étages, aux façades de pierre et de brique, parfois ornées de sculptures et de poivrières, caractéristiques de l'architecture parisienne de la seconde moitié du XIX^e et du début du XX^e siècle.

En bordure d'Issy-les-Moulineaux et de Vanves, le tissu urbain est plus contrasté, alternant immeubles collectifs, grands équipements comme le Lycée Michelet, et maisons individuelles. Pour ces derniers, le Parc des expositions présente ses fonctions logistiques avec les parkings et les aires de livraison. Une amélioration de cette situation par une redéfinition des emplacements fonctionnels qui prenne en compte cette proximité serait bienvenue.



Une desserte en transports en commun, une offre hôtelière et de service exceptionnelle

Un secteur doté d'une accessibilité routière et de transports en commun exceptionnelle

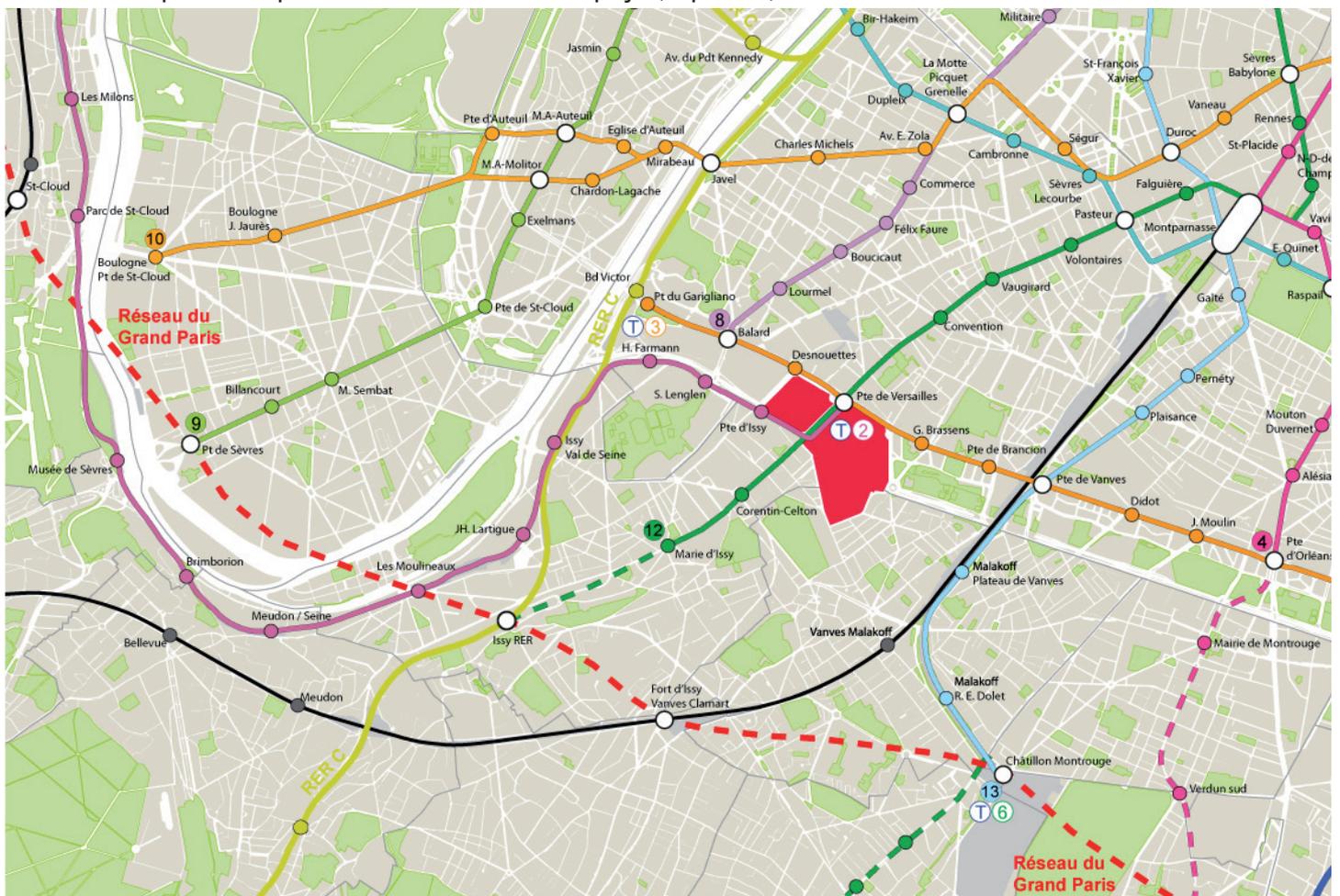
Du point de vue routier, le secteur du Parc des expositions est directement desservi par le boulevard périphérique depuis les accès situés aux niveaux de la Porte de Sèvres (liaisons de/vers l'ouest) et de la Porte de la Plaine (de/vers l'est). Le boulevard périphérique permet ainsi de relier aisément ce secteur à l'ensemble du réseau autoroutier français et européen (A6, A4, A1, A13).

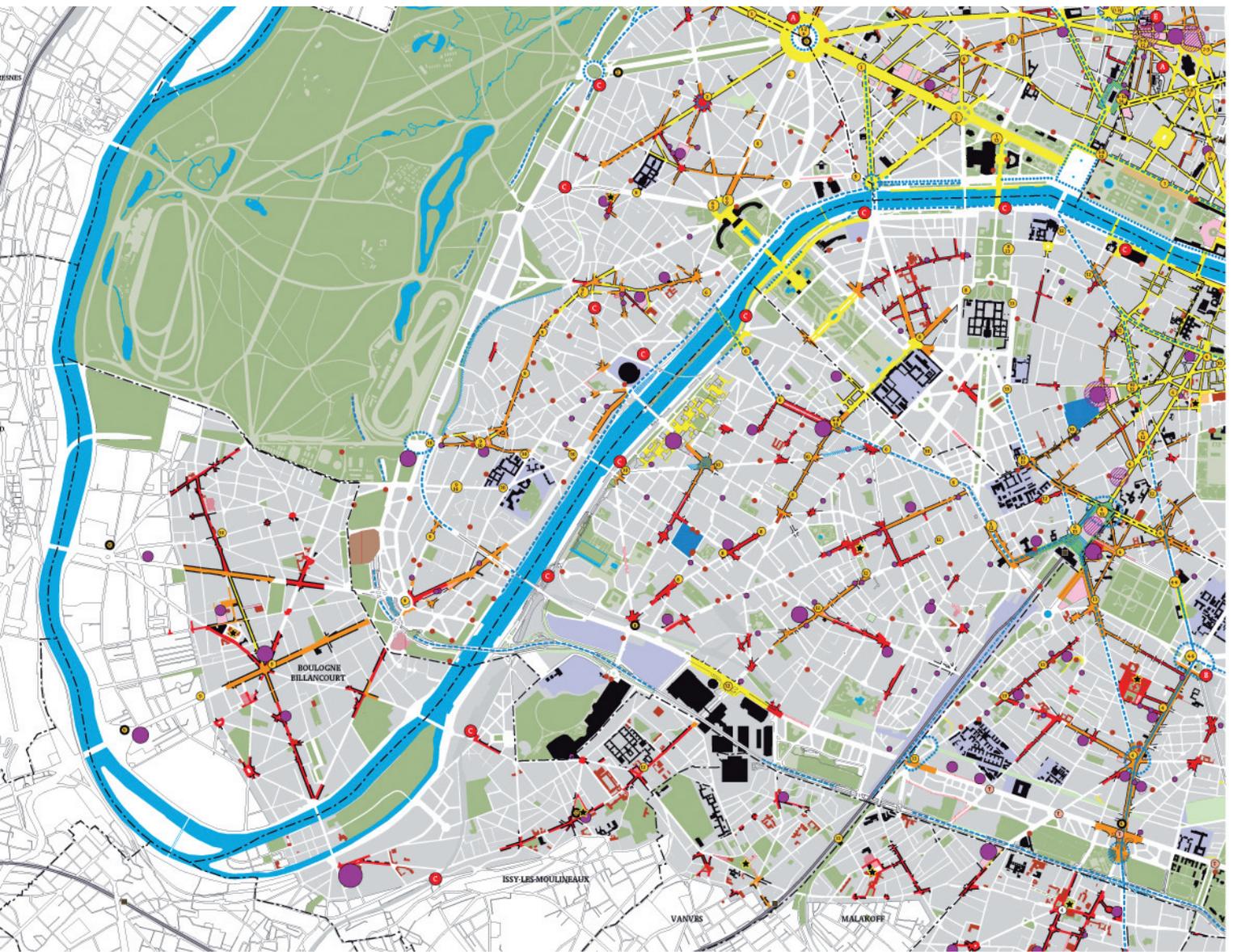
Concernant les transports en commun, le site du Parc des expositions est directement desservi au niveau de la Porte de Versailles par la ligne 12 de métro (Issy-les-Moulineaux / Front Populaire) et par les deux lignes de tramway T2 (Porte de Versailles / Pont de Bezons) et T3 (Pont du Garigliano / Porte de la Chapelle). Dans un rayon de 15 minutes à pied autour de la Porte de Versailles, les lignes de métro 8 (à Balard) mais aussi 13 (Porte de Vanves), ainsi que le RER C (Pont Victor) complètent efficacement la

desserte lourde du site. Enfin, ce secteur est également desservi directement par 3 lignes de bus (39, 80, et 89) et pourrait aussi être à nouveau desservi par la navette fluviale Voguéo à partir de 2013.

Cet ancrage du site dans un réseau de transports en commun maillé présente un double avantage : d'une part, il permet de garantir l'accessibilité du site dans de bonnes conditions en cas de dysfonctionnement d'une ligne ; d'autre part, il positionne le parc à 15 minutes de la gare de Montparnasse, 30 minutes des gares du Nord et de l'Est, 40 minutes de l'aéroport d'Orly et 1 heure de l'aéroport Charles de Gaulle. Les principaux points d'attrait de la métropole sont eux situés à moins d'une heure de transports : Le quartier d'affaires de la Défense est à 32 minutes, le centre d'affaires de Saint-Lazare-Opéra est à 25 minutes. A l'avenir, les projets de transports devraient encore renforcer l'accessibilité du site, notamment le projet de réseau de transport du Grand-Paris, qui devrait permettre un gain de temps vers l'aéroport d'Orly.

Desserte du site par les transports en commun existants et en projet (en pointillé)





Centralités, secteur sud-ouest parisien, secteurs nord d'Issy-les-Moulineaux, Vanves et Boulogne

Centralités

- Locales
- Mixtes
- Globales

Équipements

- Locaux
- Globaux
- ★ Mairies

Animations

- ▨ Temporaires
- ▨ Marchés

Déplacements

- ⊙ Stations de métro et terminus de ligne
- ⊙ Stations de RER
- ◆ Gares SNCF

Commerces

- Sur rue
- Emprises commerciales

Grands magasins

- ⊙ + 10 000 m²
- ⊙ de 5 000 à 10 000 m²

Grandes surfaces alimentaires
(hypermarchés, supermarchés et monoprix)

- + 50 000 m²
- de 2 500 à 5 000 m²
- de 1 000 à 2 500 m²
- de 300 à 1 000 m²

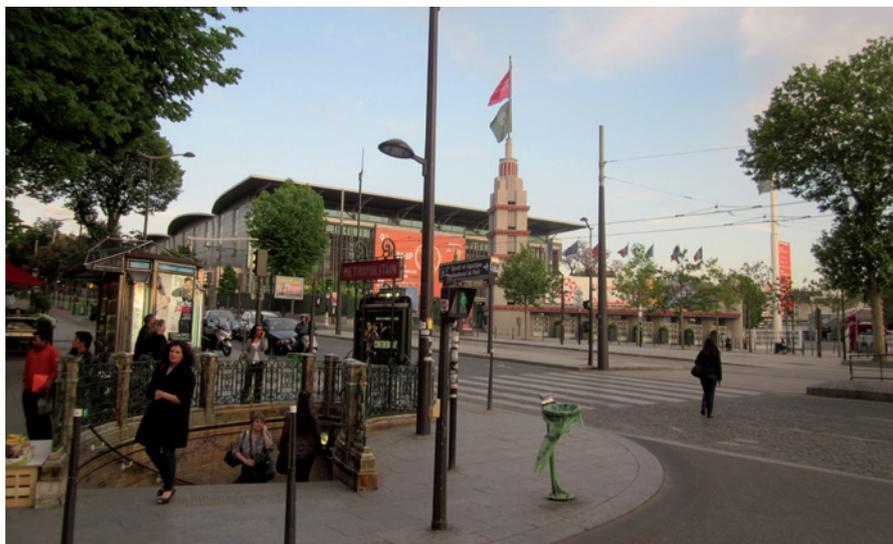
Difficultés de franchissement

- Des voies
- ⊙ Des places
- ⋯ Limites infranchissables
- Axes bruyants et /ou polluants
- ▨ Espace public dégradé

Lieux fermés

- Grandes parcelles
- Commerces
- Grandes emprises formant enclaves
- Faisceaux ferroviaires

Sources : Contribution à l'élaboration du PADD – 2001, document Apur mise à jour 12-06



L'entrée monumentale du Parc, station de métro porte de Versailles

Le Parc des expositions constitue un équipement exceptionnel, par sa taille et son attractivité. Il donne au boulevard des maréchaux un caractère particulier avec de nombreux commerces et terrasses de café. Un peu plus loin les lieux de centralité se concentrent sur le tracé de la ligne 12 avec des intensités remarquables au niveau des stations de métro Convention, Corentin Celteu et Mairie d'Issy. Si aujourd'hui l'avenue Ernest Renan ne crée pas de continuité, le projet de la tour Triangle, avec ses rez de chaussée commerciaux, devrait encore renforcer l'attractivité de cet axe. De même, les projets de l'opération Balard devraient donner un visage nouveau au boulevard du général Martial Valin.



Les restaurants face à l'entrée du Parc

L'environnement commercial

Le nombre très important de visiteurs des différents salons et manifestations du Parc des expositions a généré une offre exceptionnelle de restauration. On dénombre, en effet, dans l'environnement proche du Parc, une quarantaine de cafés, brasseries et restaurants, notamment sur les boulevards Lefebvre et Victor, près de l'Aquaboulevard à Paris et rue Ernest Renan à Issy les Moulineaux. Le reste de l'offre commerciale est surtout situé rue de Vaugirard et rue du Hameau à Paris, rue Ernest Renan à Issy et a peu essaimé dans les rues perpendiculaires.

Les façades du Parc des expositions lui-même, vides de commerces ainsi que les emprises occupées par l'Armée créent des discontinuités importantes. Le projet de la tour Triangle prévoit l'implantation de commerces de proximité et de restaurants en rez-de-chaussée de la tour, sur le tronçon de la rue Ernest Renan qui traverse le Parc. Cela pourrait être une première étape vers l'installation d'autres commerces de proximité, utiles aux visiteurs et aux résidents du quartier (presse, sandwicherie, blanchisserie...).

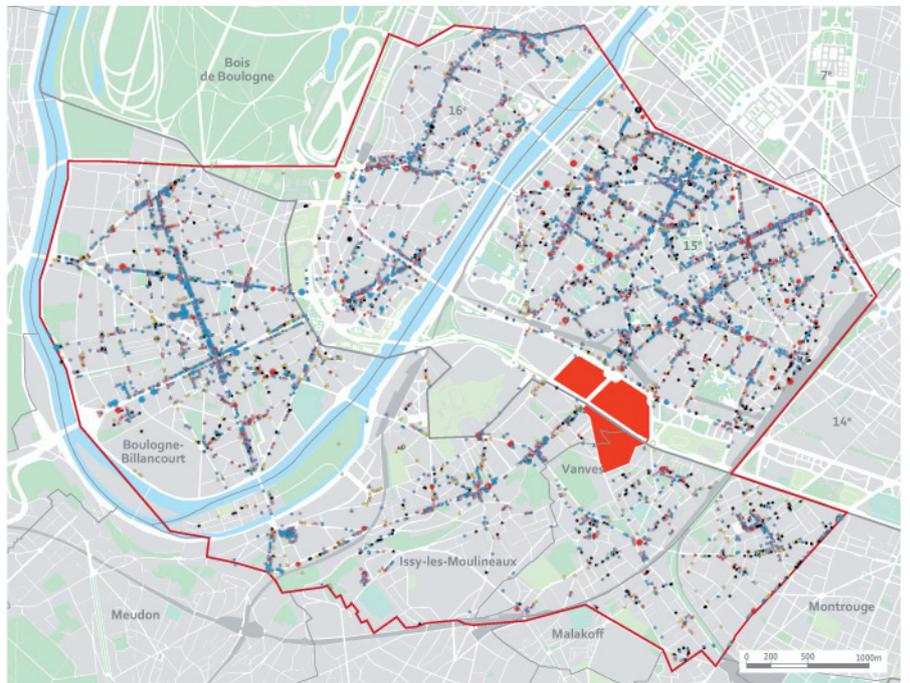
L'offre hôtelière

Malgré la fermeture en avril 2012 de l'hôtel Pullman et de ses 617 chambres, la capacité hôtelière dans un rayon d'un kilomètre autour du Parc des expositions reste conséquente : plus de 20 hôtels, dont 14 trois étoiles, soit environ 1.600 chambres. Très rapidement accessible par la ligne 12 du métro, le quartier de la gare Montparnasse propose une quarantaine d'hôtels avec une capacité de plus de 3.000 chambres ; plus largement le centre-ouest de Paris offre l'une des toutes premières capacités d'hébergement au monde avec plus de 50.000 chambres disponibles.

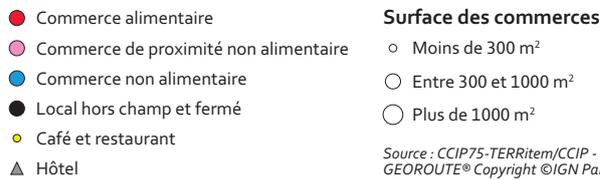
Les hôtels

Nombre d'étoiles	Nombre de chambres
● 5	○ Plus de 100
● 4	○ De 20 à 100
● 3	○ Moins de 20
● 2	
● 1	
● Aucune	

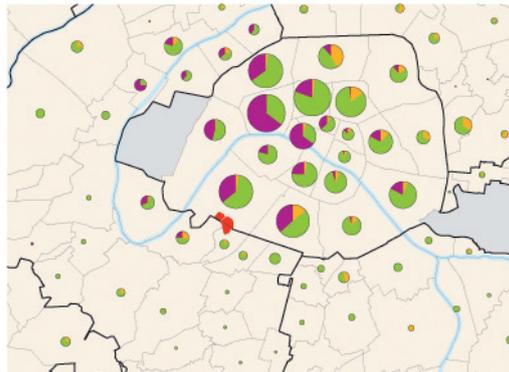
Sources : Préfecture du 92 – 2009, Préfecture de Paris – 2011



Commerces autour de la Porte de Versailles



Source : CCIP75-TERRitem/CCIP - Mai 2012
GEOROUTE® Copyright ©IGN Paris-2002-Cartosphère



Les hôtels en 2011

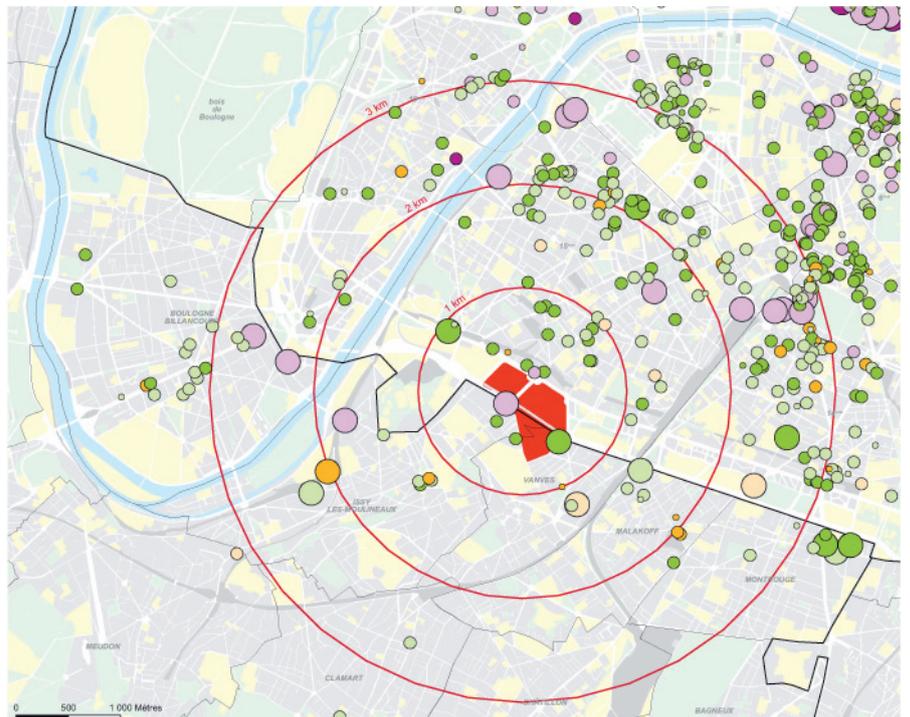
Nombre d'étoiles

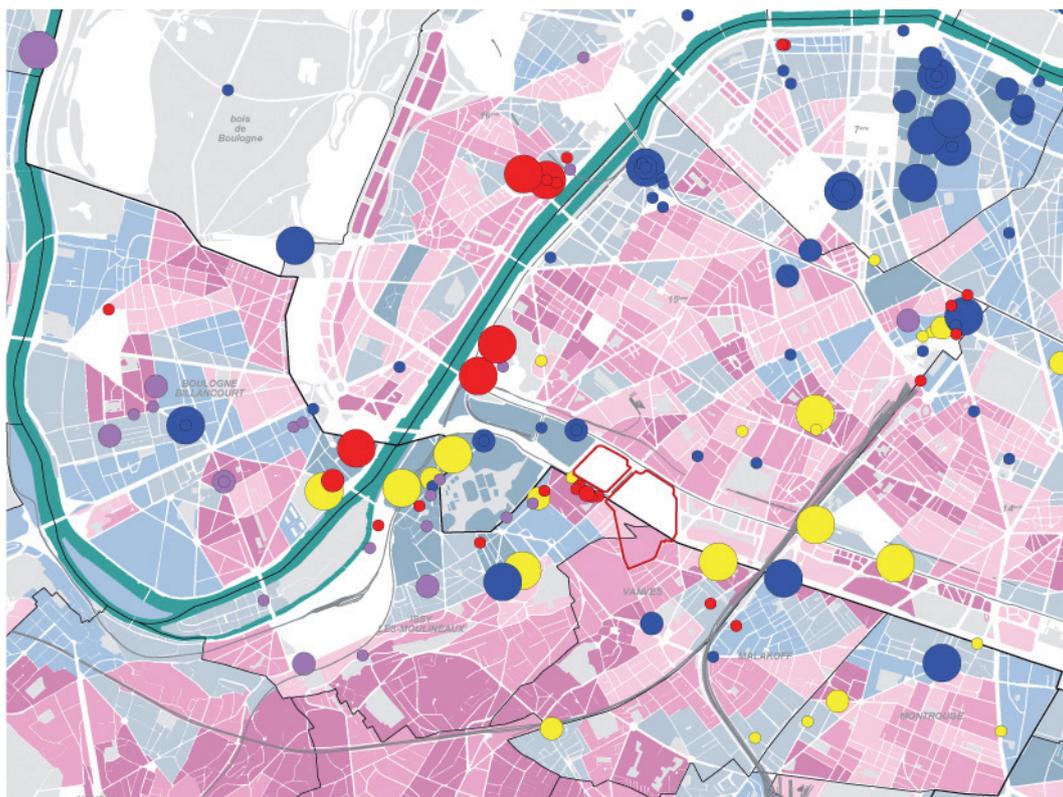
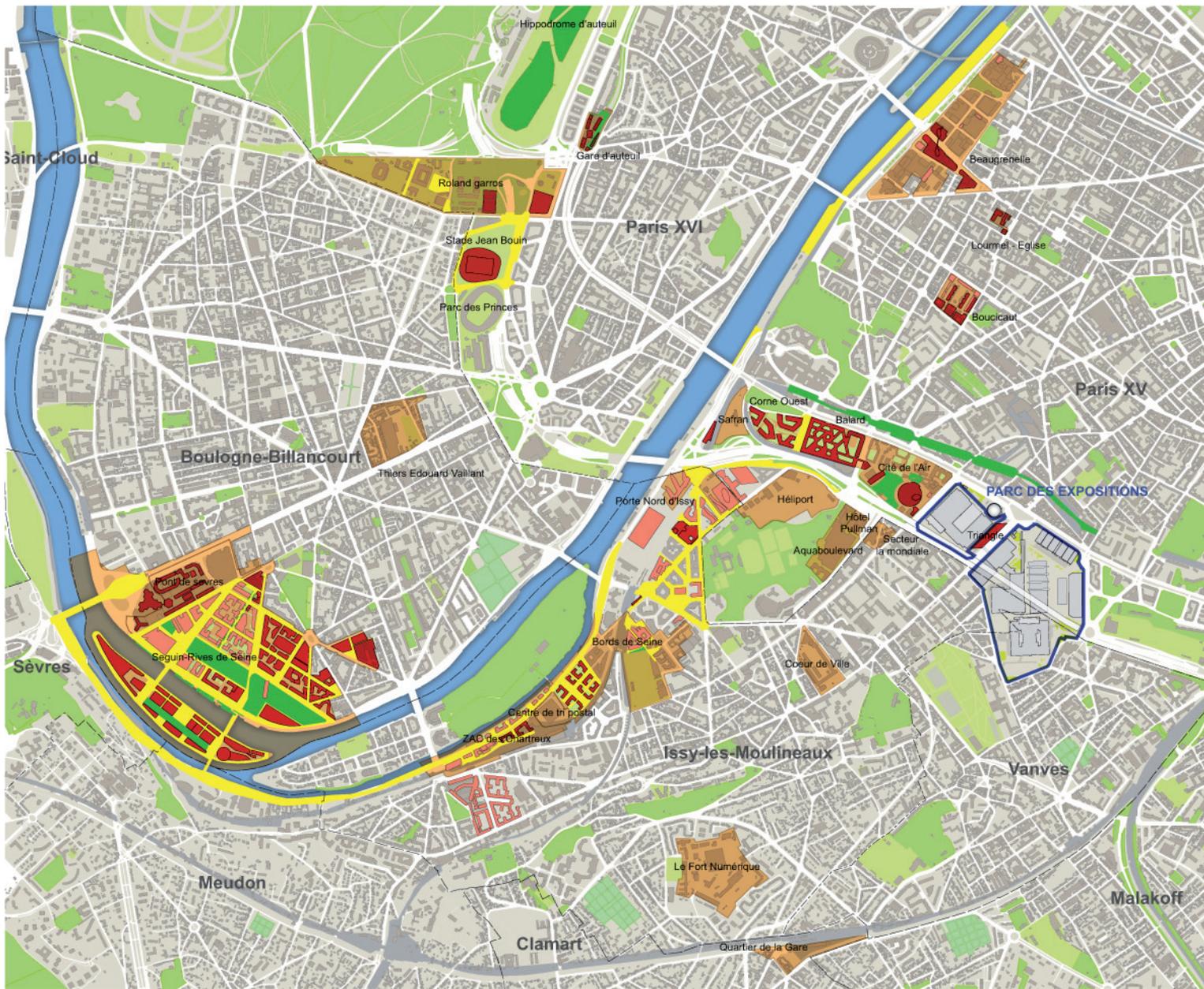
- 4 et 5
- 2 et 3
- Sans étoile et 1

Nombre de chambres

- 8 870
- 2 000
- 200
- 30

Source : Direction du tourisme (INSEE) – 2011





**Spécificités économiques
(hors activités commerciales)**

Type de secteur

- Activité informatique
- Média, cinéma, TV
- Service en télécom
- Administration publique

- Dominante emplois salariés
- Dominante résidents

Sources : Recensement de la Population (INSEE) – 2007, CLAP – 2008

Le sud-ouest du cœur de l'agglomération parisienne : un territoire attractif et en mutation

Aujourd'hui... un pôle tertiaire majeur au Sud-Ouest de la Métropole parisienne

Le secteur de la Porte de Versailles bénéficie d'une attractivité économique forte liée au dynamisme du Sud-Ouest parisien (Front-de-Seine et Val de Seine) en matière d'emploi, d'immobilier tertiaire et de tourisme d'affaires.

Le parc de bureaux recensés sur ce secteur (Paris 15^e, Issy-les-Moulineaux, Boulogne-Billancourt) représentait plus de 3 millions de m² en 2008¹, soit l'équivalent du quartier d'affaires de La Défense et un peu moins de 20% du parc parisien (16 millions). Les densités d'emplois salariés y sont élevées : près de 300 à l'hectare dans certains quartiers, représentant 32 600 emplois dans la partie du Front de Seine parisien, auxquels s'ajoutent 137 400 emplois salariés recensés sur les communes de Boulogne-Billancourt et d'Issy-les-Moulineaux².

Cette attractivité économique repose particulièrement sur la concentration d'activités liées à la communication (radio, télévision) et aux multimédias, illustrée par la présence de grands établissements tels Radio France, France 2 et France 3, Canal +,

Eurosport, LCI, Arte. Les services aux entreprises (conseils et informatique) sont également très présents avec de grandes entreprises telles Alten ou Cegedim qui occupent des terrains autrefois voués aux activités industrielles.

Demain, un pôle économique conforté par l'arrivée de nouveaux occupants

Le Sud-Ouest Parisien connaît la construction de nouveaux immeubles ou tours de bureaux. Parmi eux l'opération Triangle, sur une partie du site du Parc des expositions prévoit la construction de la Tour Triangle dont la livraison est prévue en 2017 (180 m de hauteur, 97 500 m² de bureaux, commerces et activités), accompagnée d'un nouvel espace vert public face au hall 1. Autre projet emblématique qui contribuera au développement économique du secteur: L'opération Balard, (16,5 hectares, 13 500 personnes) qui comprend la construction du Pentagone à la française, rassemblement des trois corps d'armée du Ministère de la Défense, dont la livraison est prévue en 2014, la rénovation de l'actuelle Cité de l'air et la construction d'immeubles de bureaux en face du siège actuel de France Télévisions.

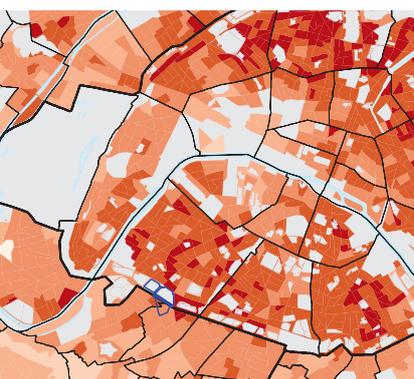
1 - Source : ORIE estimations au 31 décembre 2008.
2 - Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006.



Densité d'emplois en 2006
secteur sud-ouest
Nombre d'emplois à l'hectare
urbain construit (à l'IRIS)

- Plus de 500
- De 100 à 500
- De 50 à 100
- De 20 à 50
- De 10 à 20
- De 5 à 10
- De 2 à 5
- Moins de 2

Source : INSEE CLAP 31.12.06
Traitement : IAU idF © IAU idF 2009



Densité de population
en 2007 secteur sud-ouest
Nombre d'habitants
à l'hectare

- Plus de 800
- De 500 à 800
- De 250 à 500
- De 100 à 250
- De 50 à 100
- Moins de 50

Source : Recensement
de la Population (INSEE) - 2007

- 1 - Projet Tour Triangle, architectes Herzog et de Meuron
- 2 - Projet Balard : bâtiments du Ministère de la Défense, architecte Nicolas Michelin





La Ceinture Verte, secteur sud-ouest parisien

**Bouygues Télécom
Issy-les-Moulineaux**

**Hôtel Pullman
Aquaboulevard**

Mont Valérien

Cité de l'air

La Défense



Vue panoramique depuis le toit du Hall 7

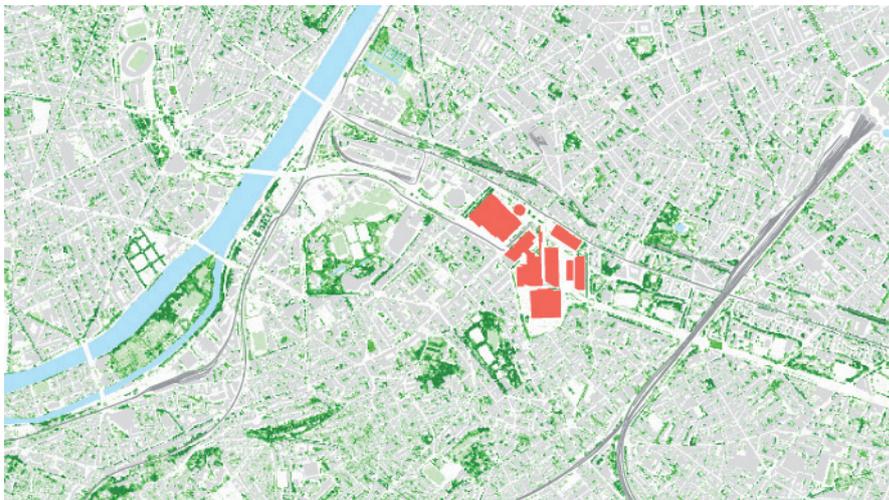
Le Parc des expositions, un des hauts lieux de la couronne parisienne, des enjeux environnementaux majeurs

Après le déclassement des fortifications de Paris en 1919, il a été décidé que ce territoire deviendrait la ceinture verte de Paris et il fut de ce fait dédié à de grands équipements de plein air, parcs, stades... C'est donc tout naturellement que le Parc des expositions de Paris fut installé à la porte de Versailles pour y accueillir la Foire de Paris et les concours agricoles. Organisé à l'origine comme un « parc » à partir de larges voies et d'esplanades arborées, il a été de plus en plus bâti et les sols des allées et des aires de desserte de plus en plus bitumées ou bétonnées laissant peu de place à la végétation.

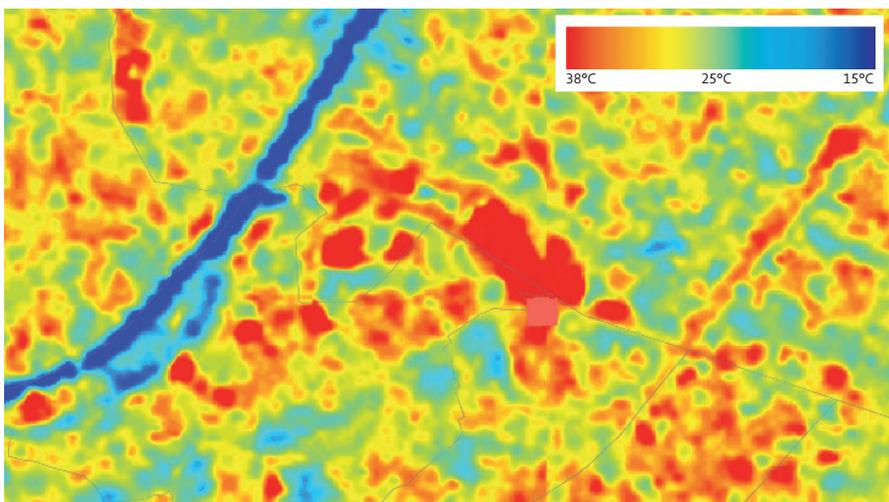
Situé entre le parc Frédéric Pic et le parc du Lycée Michelet à Vanves, le parc Jean Paul II à Issy les Moulineaux, le Parc Suzanne Lenglen et le Square Georges Brassens à Paris et le long du boulevard Lefèvre largement planté d'arbres d'alignement, le Parc des expositions est aujourd'hui une enclave minérale au sein de la ceinture verte. C'est un lieu chaud en été du fait des matériaux de sols sombres et des surfaces de toitures exposées en plein soleil qui contribue fortement au développement des îlots de chaleur urbains.

Cette situation particulière construite au fil du temps lui permet aussi de disposer de nouveaux atouts comme le belvédère depuis le boulevard périphérique et le toit du Hall 7.

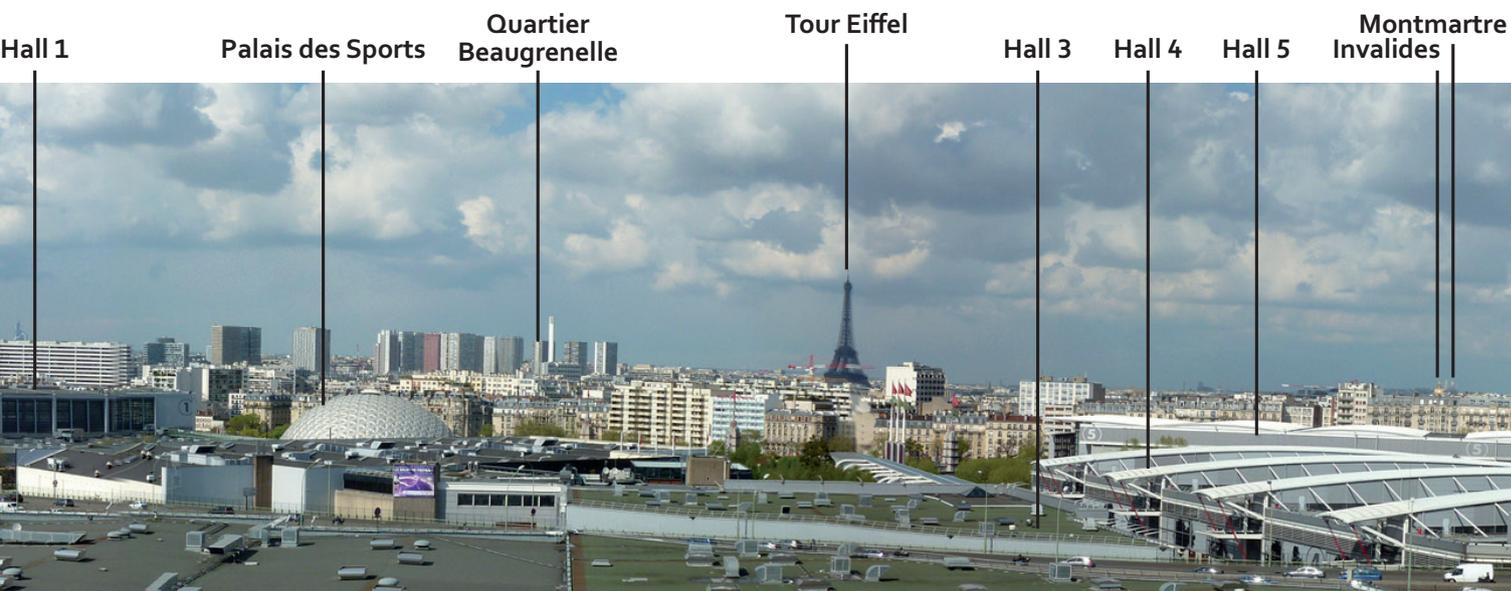
Le boulevard périphérique traverse le Parc des expositions, surplombe ses allées et s'encastre dans les toitures des halls d'exposition, offrant un point de vue unique vers ses installations, les vastes toitures des bâtiments et notamment le hall 7 qui le jouxte.

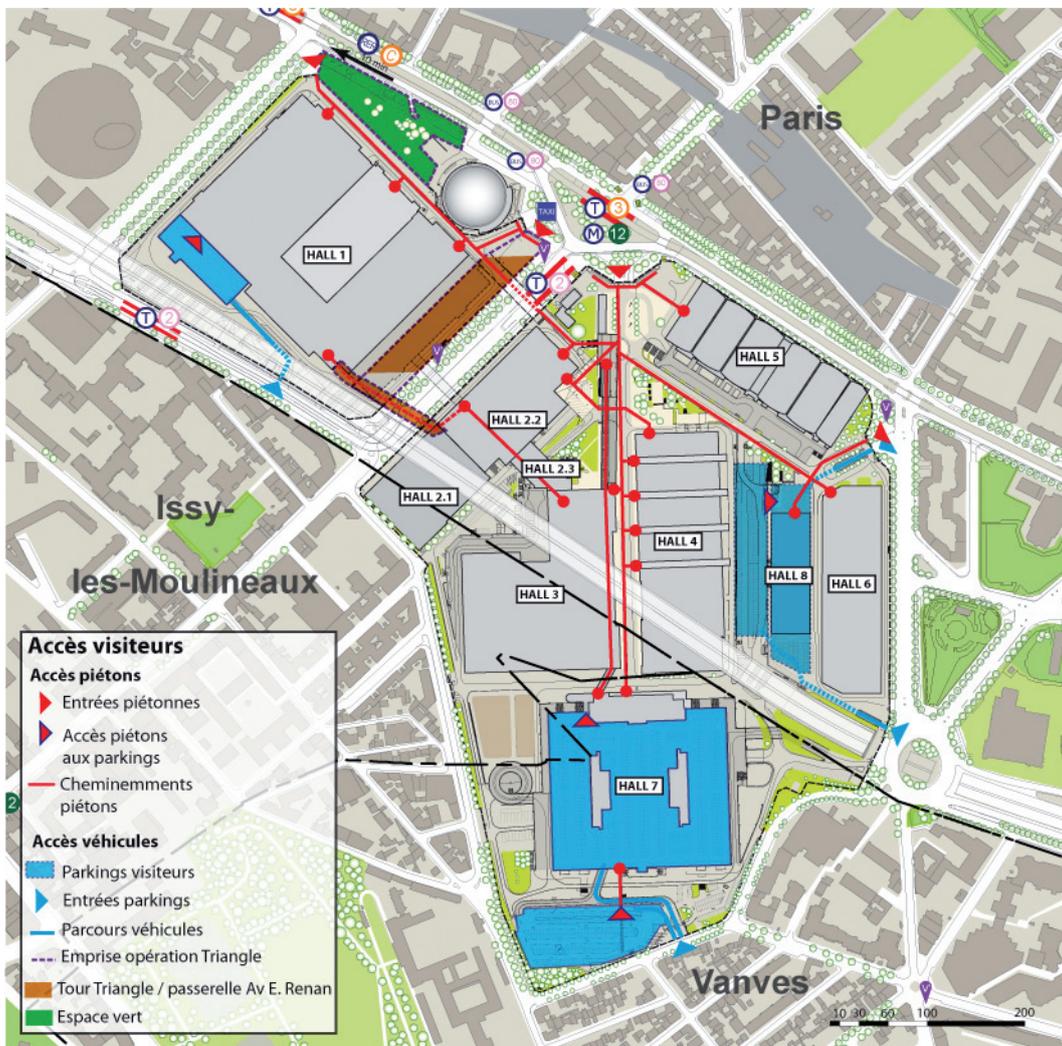


La végétation, secteur sud-ouest parisien



La thermographie d'été, août 2008, secteur sud-ouest parisien





Les flux piétons se concentrent sur deux axes, l'un Nord Sud, entre l'entrée principale située sur la porte de Versailles et le Hall 7, l'autre parallèle aux boulevard Maréchaux entre le hall 1 et le hall 6, empruntant le passage souterrain sous l'avenue Ernest Renan. Les halls 1, 2 et 3 sont reliés entre eux par des passerelles. Le hall 7, est accessible depuis l'entrée principale par un trottoir roulant qui passe à travers le hall 3. Le site comprend 5 aires de stationnement visiteurs pour une capacité totale de plus de 5000 places.



Avenue principale du Parc des expositions pendant la Foire de Paris

Aspects réglementaires

L'emprise du Parc des expositions est située sur trois communes: Paris, Issy les Moulineaux et Vanves. Tout projet doit donc être conforme à l'un ou l'autre des PLU en fonction de sa localisation.

Zonage et COS

À Paris le Parc est classé en zone de Grands services urbains (UGSU), zone dédiée aux grands équipements et services dont la destination doit être conservée pour le bon fonctionnement de la ville. Le Parc entre dans la catégorie des CINASPIC*.

À Issy, le parc est classé en zone d'activités économiques et il entre dans la catégorie des CINASPIC.

À Vanves, le parc est classé en zone d'activités économiques, dans un sous-secteur spécifique (UFa). Le COS n'est pas réglementé à Paris en zone UGSU et à Vanves en zone UFa.

À Issy, en zone UFa, le COS est de 3 (2 pour les bureaux).

À Paris et à Issy, le COS n'est pas réglementé pour les CINASPIC.

Destinations

À Paris les logements, commerces, bureaux et hôtels sont interdits, ne sont autorisés que les bureaux et locaux nécessaires au fonctionnement du parc. Cependant, une évolution du règlement pour le Parc des expositions est prévue pour permettre la construction d'un centre de congrès, d'un programme hôtelier et de commerces associés, dans la limite 10 % de la surface actuellement dévolue aux espaces d'exposition.

À Issy les Moulineaux, seuls les logements et les commerces sont interdits.

À Vanves toutes les destinations sont autorisées.

Hauteur plafond

La hauteur maximale des constructions est plafonnée à Paris à 37 m; à Issy à 26 m; à Vanves à 15 m.

Emprise au sol des constructions

L'emprise au sol des constructions n'est pas limitée à Paris et à Issy, elle ne doit pas dépasser 80 % à Vanves.

Réserves

À Issy, un emplacement réservé pour voirie communale est inscrit sur l'emprise du Parc, le long de la rue du Quatre-Septembre et recouvre une partie du hall 3.

Nature du sous-sol

La partie du Parc à l'Est de l'avenue Ernest Renan est située dans le périmètre de prévention des risques de mouvements de terrains liés aux anciennes carrières.

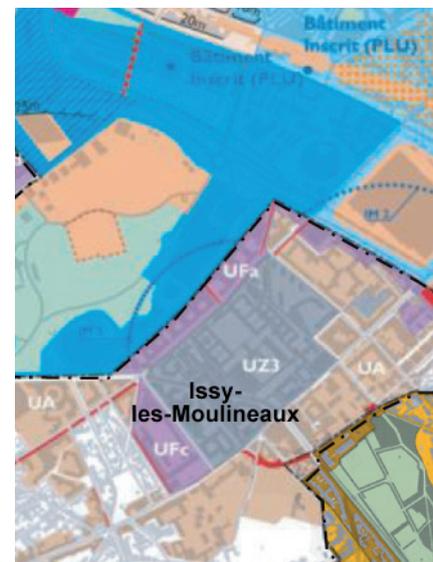
Protections patrimoniales

La partie sud partie du Parc est située dans le périmètre de protection de Monuments Historiques. L'entrée monumentale du Parc est classée en « éléments particuliers protégés » au PLU de Paris, indiquant ainsi la nécessité du maintien de tous les éléments de la composition architecturale de l'entrée.

Plan d'exposition au bruit (PEB) et Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI).

Le Parc des expositions n'est impacté ni par le PEB de l'héliport, ni par le PPRI.

*CINASPIC : Constructions et Installations Nécessaires aux Services publics ou d'intérêt collectif.

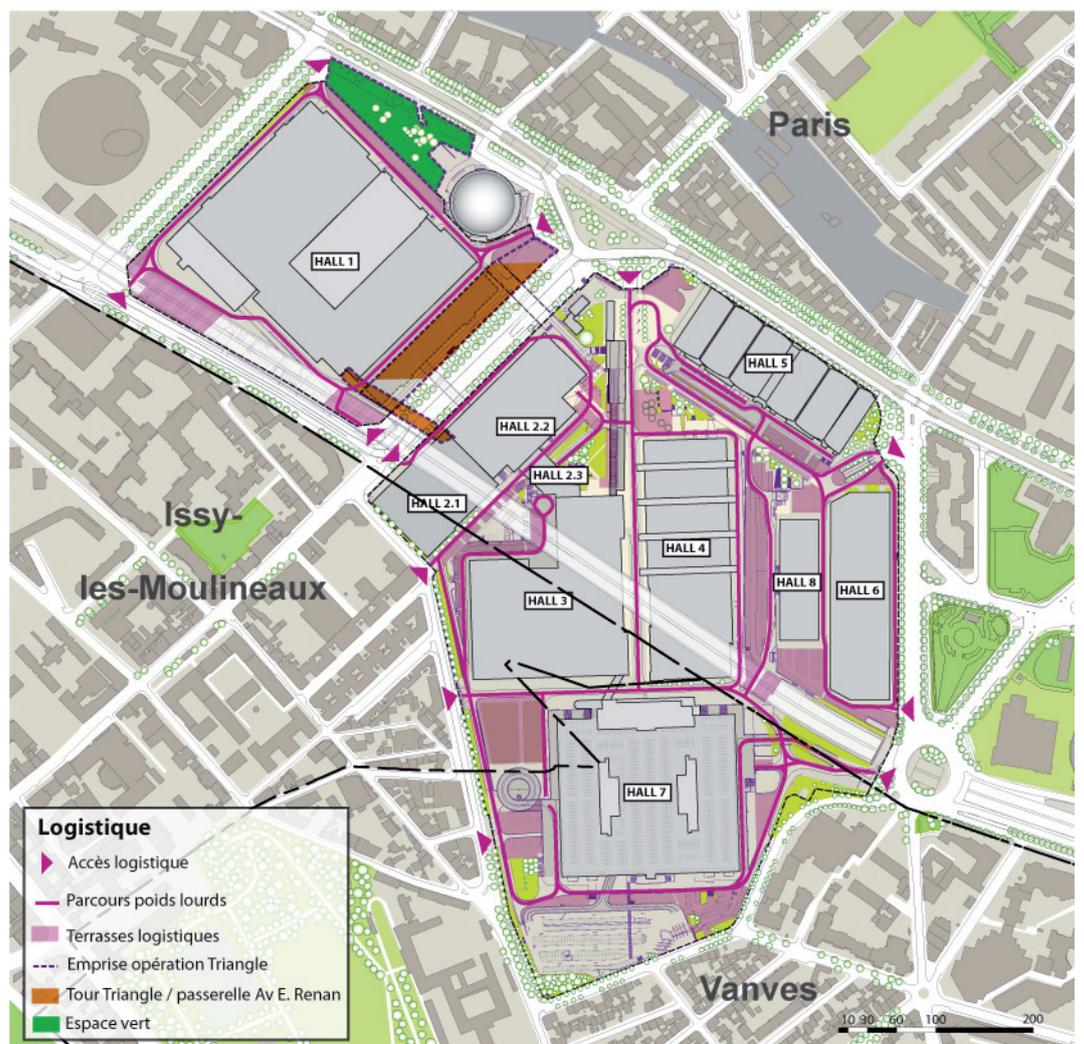
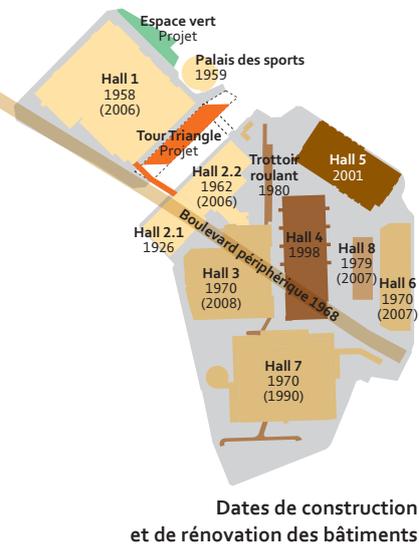


PLU PARIS

- Secteur de protection de l'habitation
- Secteur d'incitation à la mixité habitat-emploi
- Sous-secteur + favorable à l'emploi
- Secteur d'aménagement (sans COS)
- Zone Urbaine de Grands Services Urbains
- Zone Urbaine Verte
- Zone de déficit en logement social
- Secteur couvert par des orientations d'aménagement
- Voie à créer

PLU ISSY

- Zone UA, Mixité habitat/activités
- Zone UF, bureaux et activités économiques
- Zone UZ, ZACs
- Emplacement réservé pour voirie



Aire logistique à l'ouest du Hall 7

Les accès logistiques sont nombreux et permettent une grande souplesse d'utilisation de manière à s'adapter aux multiples configurations d'expositions possibles. Chaque Hall dispose à proximité d'une terrasse logistique pour les manœuvres et stationnements nécessaires aux montages et démontages des évènements.



PLU VANVES

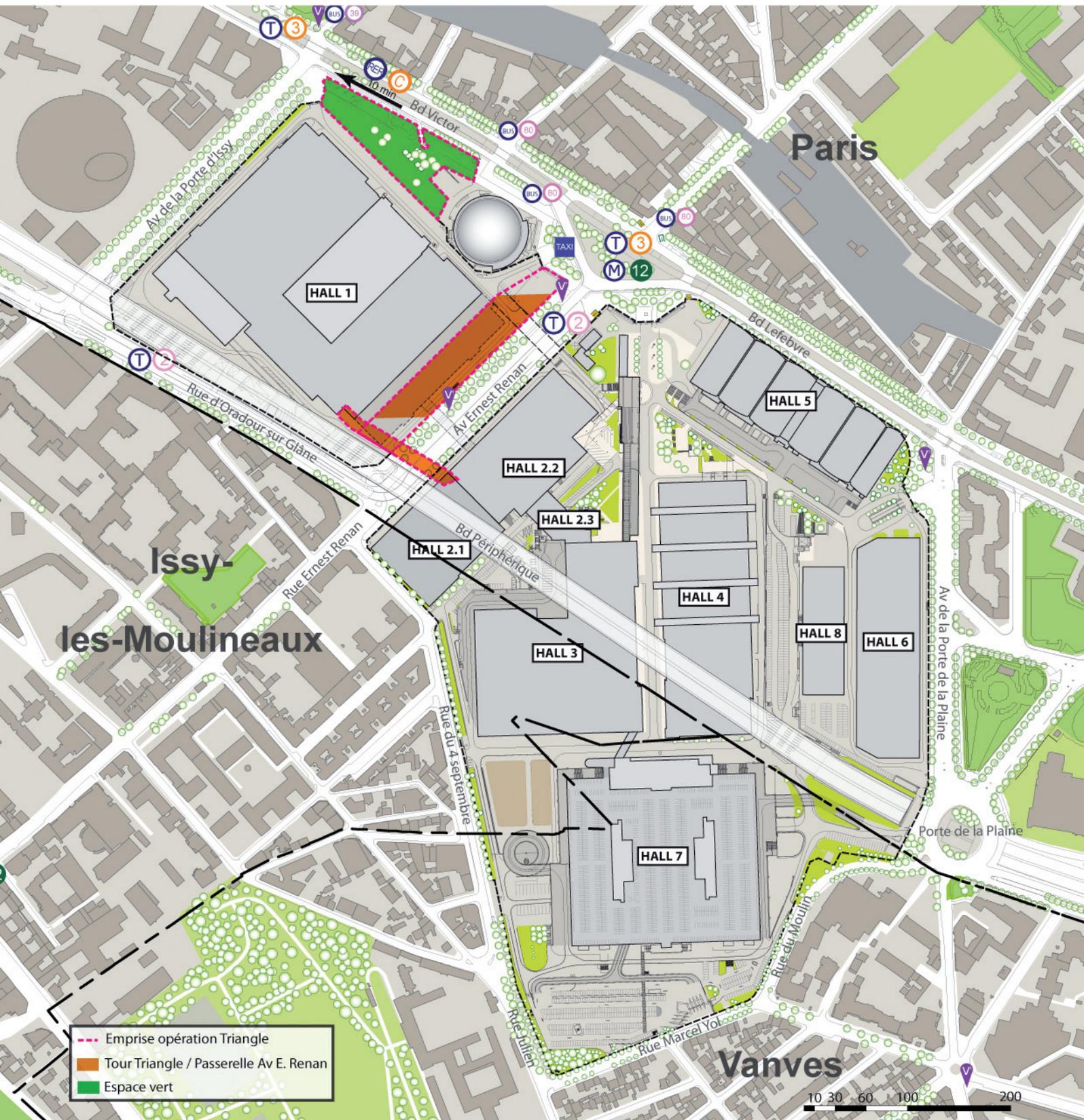
- UAa** Centre historique
- UAb** Axe structurants et pôles de centralité
- UB** Tissu urbain continu mixte
- UC** Résidences d'habitat collectif
- UD** Tissu à dominante d'habitat collectif et pavillonnaire
- UDa** Tissu urbain plus aéré et trame parcellaire spécifique
- UE** Ensembles pavillonnaires à caractère patrimonial
- UF** Zones d'activités et d'emplois
- UFa** Parc des expositions
- N** Zone naturelle



Vues du Parc des expositions depuis le boulevard périphérique, au droit du Hall 1



Vues du Parc des expositions depuis le boulevard périphérique, au droit des Halls 4 et 7



Directrice de la publication et de la rédaction : Dominique Alba
 Étude réalisée par : Paul Baroin, Marie-Thérèse Besse, Barbara Chabbal, Véronique Dorel, Pierre-Yves Laurent, Hervé Levifve, François Morht et Olivier Richard
 Sous la direction de : Christiane Blancot
 Cartographie et maquette : Apur
www.apur.org